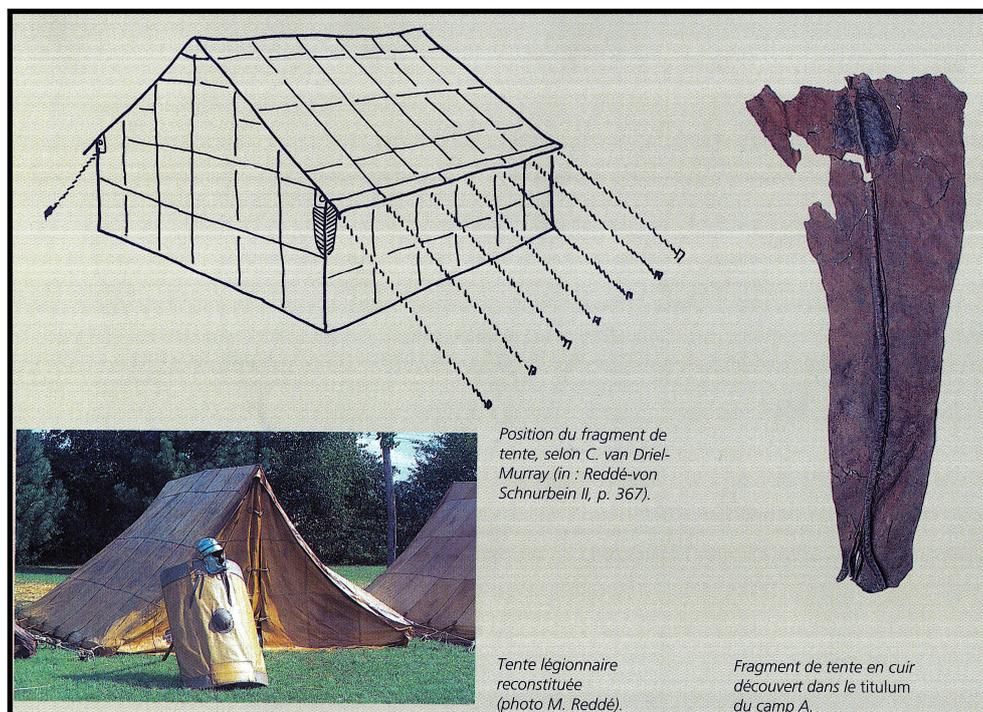


LE CAMP ROMAIN

Jamais dans l'histoire romaine, la défense d'un camp légionnaire achevé n'a été prise en défaut. Souvent rappelé, ce simple constat illustre à lui seul l'abondante littérature consacrée aux différentes techniques militaires romaines, en particulier celles relatives à la fortification.

Une organisation interne bien rodée



Tente légionnaire reconstituée dans « Alésia » de Michel Reddé

A la fois refuge inviolable, base de départ et point de repli aussi bien qu'abri pour les bagages, le camp romain (*castra*) a plus d'une fois sauvé la mise aux légions. Ce n'est donc pas sans raison que depuis le -III^e siècle au moins, cette pratique du recours au camp de marche temporaire soit devenue une forme de rite inaltérable et ce, au travers de trois types de fonctions.

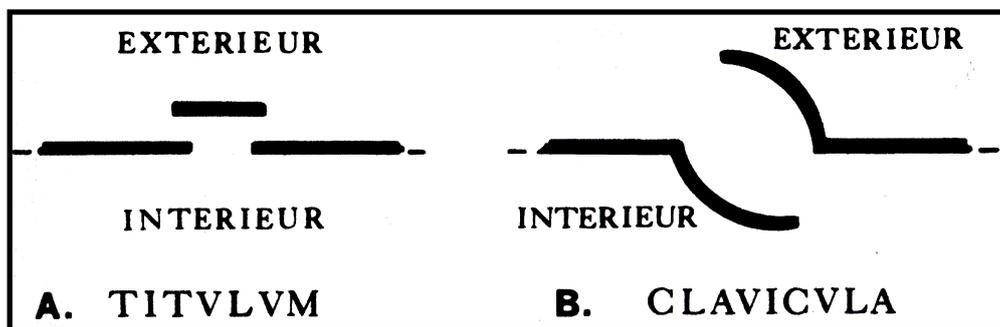
En premier lieu, dans le cadre d'un usage quotidien lors de chaque marche, quand l'armée, ou l'un de ses détachements, durant la saison de guerre de 6 mois dite « d'été », doit être mise à l'abri durant la nuit ; il s'agira alors ici de camps d'étape (*aestivae*). En second lieu, pour une utilisation plus longue justifiée par des

confrontations, ou de simples missions ; on parlera dans ce cas de camps opérationnels tactiques, similaires aux précédents dans la configuration.

Enfin, pour la durée de l'hiver, considérée en théorie comme temps de pause, la destination de stationnement des troupes se décide, selon le contexte, en fonction d'une nécessité de surveillance de régions instables, d'un souci de consolider des alliances ou le plus souvent pour répondre le plus favorablement possible aux besoins en approvisionnement du détachement. Un ravitaillement qui dans tous les cas de figure constitue une charge très lourde pour la population locale et qui peut expliquer à la fois la relative dispersion des quartiers d'hiver et la mobilité des lieux de séjour d'une année sur l'autre. Il est aussi établi que pour ces mêmes raisons d'intendance, les troupes hivernent à proximité d'un site ouvert ou d'un *oppidum*, voire même à l'intérieur de ce dernier. Ce type de camp hivernal (*hiberna*), plus vaste que le camp d'étape, est composé de baraquements en bois et d'abris de service plus nombreux : il entre dans la catégorie des cantonnements semi-permanents.

Dans la durée, il arrivera d'ailleurs que certains de ces sites deviennent permanents (*stativae*) et donnent ensuite naissance à de véritables villes telles Strasbourg, Cologne ou Manchester.

En tout état de cause, lors de ces campagnes militaires, l'édification de lieux fortifiés et le mode d'installation des occupants s'appuient toujours sur des critères extrêmement codifiés.



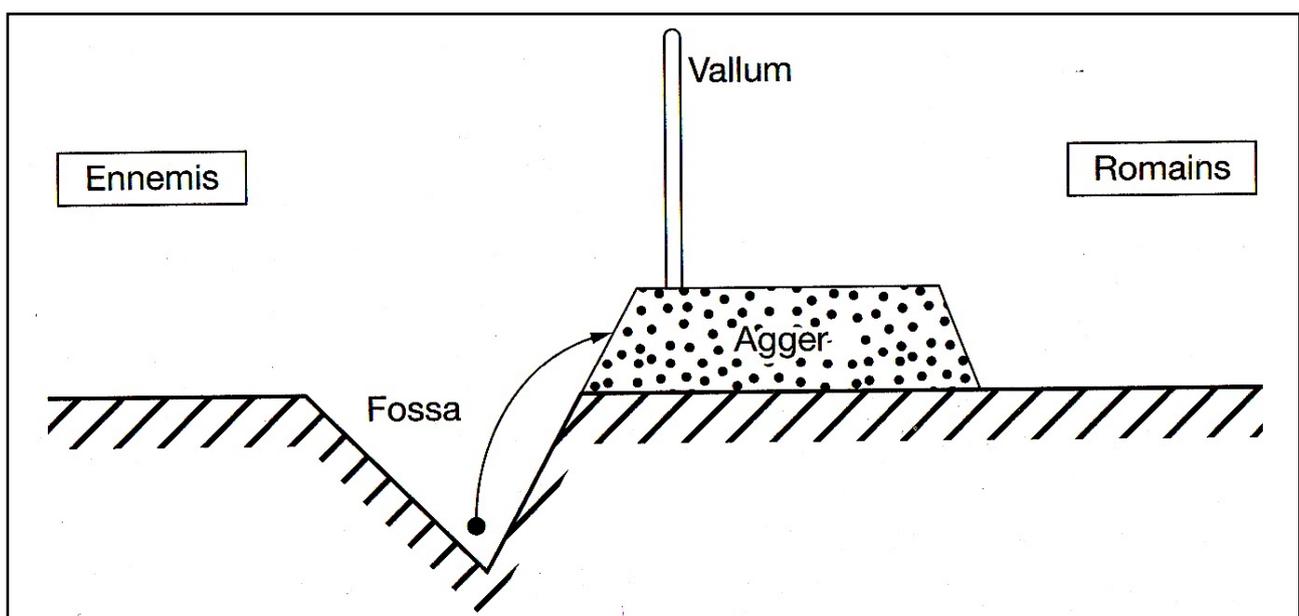
Dispositifs de protection des portes de camps romains

(Yann Le Bohec « César Chef de guerre »)

En ce qui concerne les camps d'étape, des centurions accompagnés d'éclaireurs (*speculatores*) et de géomètres (*castrorum metatores*) (1), sont envoyés en reconnaissance afin de choisir le site le plus adéquat pour l'établissement du retranchement. L'emplacement du prétoire (*praetorium*) (2), en quelque sorte du quartier général, est d'abord déterminé, puis le terrain environnant est arpenté à l'aide de fanions de couleur pour délimiter à la fois le contour du futur camp et ses espaces internes. Cette enceinte à angles arrondis, et dont la forme se rapproche d'un quadrilatère régulier pour la guerre des Gaules, possède une porte par côté, parfois deux pour certains, dont l'entrée est renforcée chacune par un procédé de chicane, soit par une levée de terre interne ou externe au camp en forme de courbe (*clavicula*) soit, uniquement externe, rectiligne et bordée de fossés (*titulum*). Ces

obstacles en terre sont surmontés de parois en claies ou en fascines dominant le fossé.(3) Le rempart est composé d'une butte (*agger*) réalisée avec la terre extraite du fossé (*fossa*), stabilisée en surface avec des mottes de gazon, sur laquelle est aménagé un chemin de ronde abrité par une palissade de pieux (*vallum*), d'un diamètre d'une vingtaine de centimètres et taillés en pointe aux extrémités. Entre le rempart et les tentes, un intervalle (*intervallum*), vide d'abris, protège les occupants des jets ennemis sur toute la périphérie de la fortification. L'intérieur du camp est parcouru par deux voies principales se croisant perpendiculairement à proximité du prétoire : la voie prétorienne (*via praetoria*), qui joint la porte décumane (*porta decumana*), la plus éloignée de l'ennemi, à la porte prétorienne (*via praetoria*) ; l'autre dite principale (*via principalis*), relie transversalement les portes droite (*porta dextra*) et gauche (*sinistra*). Près du prétoire et de la tente du commandant se situe un espace central (*forum*), lieu d'assemblée et de marché comportant la tribune aux harangues (*rostra*), dédiée également au rendu de la justice. Derrière ce forum, existe un emplacement consacré à l'interprétation des auspices (*auguratorium*) et à la chapelle aux enseignes (*aedes signorum*), lieu sanctuaire où sont déposés les symboles sacrés que sont les aigles des légions (*aquilae*) et autres enseignes d'unités (*signa*) ou étendards pour la cavalerie (*vexilla*). Latéralement au prétoire, un emplacement est réservé au questeur et au dépôt de la trésorerie (*quaestorium*).

Tracée en vis à vis de cet ensemble de structures, la *via principalis*, longe les tentes des légats, tribuns et préfets, tandis que les troupes d'élite (*extraordinarii*), cavaliers et fantassins sont placées de part et d'autre de ce dispositif. D'autres allées, plus petites, jalonnent le camp en desservant des alignements continus de tentes en cuir hébergeant légionnaires et auxiliaires, d'une contenance de huit personnes pour une surface d'environ 20 m².



Ce que disent les sources antiques

Pour la période de la République, ces structures militaires restent toutefois encore assez mal connues et il serait hasardeux de vouloir tout autant les assimiler à celles qui suivront sous l'Empire qu'aux descriptions parfois un peu standardisées des auteurs antiques.

Plusieurs de ces sources apportent pourtant quelques lumières sur certains éléments qui, dans l'ensemble, sont restés immuables. Parmi celles-ci, le célèbre témoignage de l'historien grec Polybe (4) sur l'organisation générale d'un camp, qui concerne principalement une enceinte de 36 ha (600 m X 600 m) (5), et celui de l'écrivain romain Végèce qui, cinq siècles plus tard, reprend en effet le contenu d'ouvrages antérieurs pour tenter de rétablir certaines pratiques tombées en désuétude à son époque. Entre les éléments de Polybe, antérieurs à la réforme de Marius, mais pour la plupart toujours d'actualité sous César, et l'essai pédagogique tardif de Végèce, il n'est pas inutile de confronter (6), quand elles existent, quelques-unes de leurs indications respectives sur :

+ L'INSTALLATION :

« ...les dispositions sont prises avec une rapidité qu'explique la facilité de l'opération grâce à l'invariabilité de ces dimensions et à un long usage. » (Polybe)

« ...un camp doit toujours être assis dans un lieu sûr où l'on puisse avoir sous la main, l'eau, le fourrage et le bois. » (Végèce)

+ LA FORME DU CAMP :

« La forme du camp est un carré ... » (Polybe)

« Un camp aura une forme tantôt carrée, tantôt triangulaire, tantôt en demi-cercle, ... rond, ... rectangulaire. » (Végèce)

+ L'IMPLANTATION DU PRETOIRE :

« La tente du général occupe l'emplacement le plus commode pour tout voir et pour envoyer les ordres. A l'endroit où elle doit s'élever on plante un drapeau autour duquel on mesure un espace carré de manière à ce que chaque côté soit à la distance de 100 pieds » (7). (Polybe)

« Dès que le camp est retranché, on commence par y piquer les enseignes afin de les mettre en sûreté...sitôt après, on dresse la tente du général et de ses principaux officiers ; ensuite celles des tribuns ... » (Végèce)

+ LES TRAVAUX DU RETRANCHEMENT :

« Le fossé et le rempart, c'est aux alliés de les faire aux deux côtés où ils sont logés ; les deux autres côtés sont pour les romains, un pour chaque légion...et quand tout le côté est fini, ce sont deux tribuns qui l'examinent et l'approuvent. » (Polybe)

« ...on coupe sur toute la circonférence des mottes de terre gazonnées dont on forme un espèce de mur haut de 3 pieds (90 cm) au dessus du sol ...il est à propos de garnir l'enceinte d'un fossé de 12 pieds (3 m 60) de large sur 9 pieds (2 m 70) en dessous de la surface du terrain, ...de 11 (3 m 30), ou 13 pieds (3 m 90), quelquefois même de 17...(5 m 10). » (Végèce)

+ LE NOMBRE DE LEGIONNAIRES :

« Quand on a levé le nombre nécessaire, qui quelquefois se monte à 4 200, et quelquefois quand le danger est plus pressant à 5 000, on lève de la cavalerie » (Polybe)

« Les Romains ont leurs légions qui sont ordinairement fortes du même nombre de 6 000 et quelquefois plus. » (Végèce)

+ L'ESPACE DE PROTECTION :

« Du rempart aux tentes, il y a 200 pieds (60 m) de distance et ce vide leur est d'un très grand usage, soit pour l'entrée, soit pour la sortie des légions, ...on met là les bestiaux et tout ce qui se prend à l'ennemi, ...dans les attaques de nuit, il n'y a ni feu, ni trait, qui puissent être jetés jusqu'à eux... » (Polybe)

+ L'EMPLACEMENT DES LEGIONS :

« On loge les légions romaines à l'un des côtés le plus commode pour aller chercher de l'eau et du fourrage. » (Polybe)

+ LES GARDES ET LES RONDES :

« ... quatre sont tirés de chaque manipule pour la garde, celui qui doit monter le premier...; c'est la cavalerie qui fait les rondes. » (Polybe)

« On commande quatre cavaliers et quatre fantassins par centurie pour la garde du camp pendant la nuit ...on la partage en quatre parties depuis 6 h du soir jusqu'à 6 h du matin. ...Autrefois, le tribun chargeait des soldats de confiance de faire la ronde des gardes et de lui en rendre compte ; cet emploi est désormais attaché à un certain grade ...Il est bon ... d'avancer à la tête du camp une garde de cavalerie pour les patrouilles de la nuit. » (Végèce)

+ LE DEPART DU CAMP :

« Au premier signal, on détend les tentes et on plie les bagages..., au second, on les charge sur les bêtes de somme et au troisième signal les premiers marchent et tout le camp s'ébranle. » (Polybe)

« Les signaux demi-vocaux s'indiquent par la trompette, le cor, le cornet ,... ce sont ces trois instruments qui annoncent l'ordre de marche... » (Végèce)

L'éclairage archéologique

A ces sources, s'ajoutent aujourd'hui la contribution de la recherche archéologique dont les progrès enrichissent régulièrement et parfois spectaculairement la connaissance des ouvrages militaires républicains, qu'il s'agisse de la forme des enceintes, du profil des défenses, de la taille des implantations ou de leur capacité réelle en matière d'accueil d'effectifs.

A cet égard, les plus lointains vestiges de camps romains identifiés sur le terrain remontent à la seconde moitié du -II^e siècle avec les découvertes effectuées en Espagne autour de l'antique Numance (8). Dans ce même pays, un autre camp républicain du début du -1^{er} siècle, de type permanent, probablement issu d'un camp d'hiver, existe aussi près de Cacères.(9) En France, plusieurs correspondent à cette période en tant que cantonnements césariens, parmi lesquels les sites d'*Alésia*, Alise-Sainte-Reine (21), de Gergovie, près de Clermont-Ferrand (63), de Mauchamps (02) et plus récemment celui peut-être de Faux-Vésigneul (51).

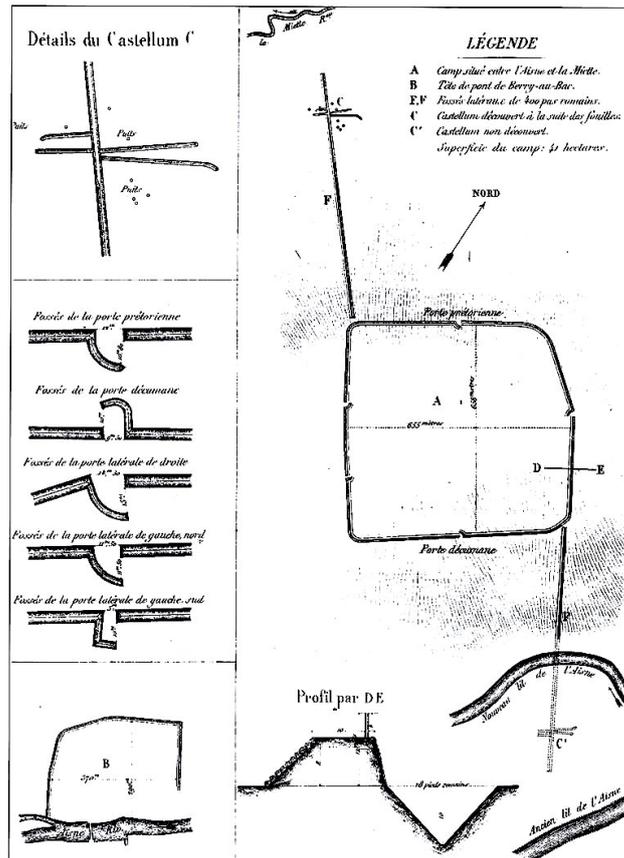
Le tableau comparatif ci-dessous reprend les données connues pour ceux-ci :

SITE	DATE	DIMENSIONS	SUPERFICIE	NOMBRE D'OCCUPANTS LEGIONNAIRES
ALESIA	-52			
CAMP A			2,3 ha	
CAMP B *			7,3 ha	
CAMP C **			6,9 ha	6 cohortes : 2520 h
GERGOVIE GRAND CAMP	-52	632 m - 624 m / 620 m - 468 m	35 ha	6 légions : 25200 h
MAUCHAMPS	-57	658 m X 655 m	43 ha	8 légions : 33600 h
FAUX- VESIGNEUL	-57?	655 m X 610 m	40 ha	8 légions : 33600 h

*Camp de César

**Camp de Labienus

Au XIX^e siècle, Napoléon III fait procéder à des fouilles importantes sur un certain nombre de sites de bataille.(10) En matière de cantonnements, ceux-ci livreront de précieuses données à l'issue des fouilles menées à Alise Sainte-Reine, Gergovie et Mauchamps. En ce qui concerne *Alésia*, ce sont 8 camps et 23 *castella* qui seront identifiés sous le Second Empire. Depuis, la recherche moderne a permis de mieux connaître trois de ces camps (A,B,C), ainsi que trois *castella*, et de compléter la



**Relevé du camp de César (43 ha) au nord de l'Aisne
à Juvincourt (02 Mauchamps) (Napoléon III)**

liste de ces derniers avec deux autres petites fortifications. Quelques caractéristiques particulières issues des fouilles entreprises sur ces retranchements entre 1991 et 1997 (11) méritent également d'être soulignées, à l'instar de celles de Napoléon III qui, rien que pour les profils, ont révélé des formes bien différentes des modèles académiques fournis par les auteurs anciens : ceux-ci épousent en effet des formes flexibles qui suivent les tracés naturels des courbes de niveaux (12) Le camp A (2,3 ha), possède deux portes, l'une avec clavicule, l'autre avec un *titulum* : il présente un contour très irrégulier et une faible superficie, à l'image de certaines des structures républicaines d'Espagne. A signaler qu'un fragment de cuir provenant d'une tente a été extrait de l'emplacement du *titulum*.(13) Le camp B (camp de César ?), (7,3 ha), également irrégulier, révèle un *agger* d'environ 6 m de large à la base, et probablement de 3 m 60 de haut.(14) César évoque d'ailleurs un tel terrassement de 12 pieds de haut (3 m 60) pour la contrevallation (15) d'Alésia (*B.G.VII.72*) et, cinq ans plus tôt, pour le rempart du camp situé sur les bords de l'Aisne en -57 : 12 pieds de hauteur et 18 de large pour la profondeur du fossé en V (*B.G.II.5*). (16) Par ailleurs, des traces de tours (3 m X 3 m) ont été localisées tous les 7 m (17) alors que sur le reste du site d'Alésia, elles sont distantes, de centre à centre, d'environ 18 m en plaine, voire de 20/22 m et jusqu'à 40 m sur les plateaux(18) Des *tribuli*, pièges constitués de 4 pointes en fer ont également été

retrouvés aux abords du camp.(19) Le camp C (camp de Labienus), (6,9 ha), alterne courbes et lignes droites, avec un rempart d'une base de 5/6 m comparable à celle du camp B et un fossé en V large de 3 à 4 m bordé de lignes de *cippes*, branches affûtées plantées dans de petits fossés. Le rempart dispose de portes, d'une dizaine de mètres de large, dont l'une, protégée par une *clavicula* à l'intérieur et un *titulum* situé à environ 12 m devant l'entrée.(20) La présence de pierres bleuies au feu, procédé antique de destruction des parois du rempart lors du départ des troupes, est attesté dans cette zone. Pour l'autre siège de l'année -52, celui de Gergovie, les fouilles du Second Empire, amorcées en 1861, ont permis la mise au jour de deux camps : le « grand camp », d'une superficie de 35 ha (632 m X 624 m X 620 m X 468 m) et le « petit camp » d'une superficie de 7 ha (fossé curviligne de 700 m sur 3 faces : 280 m X 230 m X 190 m). Le petit camp possède des similitudes de profil importantes avec les petits retranchements qui suivent la ligne de circonvallation d'Alésia, tandis que le grand camp, avec un chemin de ronde dont l'*agger* mesure 5 m à la base, est tout à fait comparable au camp de la colline de Mauchamps (Juvincourt 02), également fouillé en 1861. Ce dernier camp, de 43 ha (658 m X 655 m), est en forme de quadrilatère régulier aux coins arrondis et dispose de 5 portes assorties de clavicules. Le camp est par ailleurs complété par deux fossés de 600 m, signalés par César (*B.G.II.8*), partant, l'un de l'angle N.O vers la rivière Miette, l'autre de l'angle S.E en direction de l'Aisne, perpendiculaires à la ligne de bataille théorique, et destinés à éviter une attaque de flanc. Enfin, le camp de Faux-Vésigneul de 40 ha (655 m X 610 m), repéré d'avion et très clairement visible en vue satellite, et qui pourrait bien être un camp césarien. A noter qu'une segmentation de sa surface d'une douzaine



Le camp de 40 ha de Faux-Vésigneul (51) : camp d'étape césarien possible vers Reims, attribuable à la campagne de -57

d'hectares, correspondant peu ou prou au quart de l'emprise totale, est particulièrement identifiable sur la couverture de 2018 (voir ci-dessus) : logement des auxiliaires, de la cavalerie, dépôt parmi d'autres de matériels de guerre ? Ces dévolutions réduiraient d'autant la place réservée aux légionnaires.

En faveur de l'hypothèse césarienne, sera retenu le gabarit très proche de celui du camp de Mauchamps, y compris une mesure latérale identique de 655 m et le fait qu'il se trouve au bord de la voie ancienne Besançon - Langres - Châlons - en - Champagne - Reims, celle très probablement empruntée par les légions de César lors de son arrivée en Belgique en -57 et qui se verrait donc confirmée ici. Sur ce point, on notera que ce retranchement est situé au sud du territoire des Rèmes, limite de la Belgique et zone où César accueille une délégation de ce peuple, résolue à se soumettre aux conditions de l'envahisseur (*B.G.II.2*), (*Voir la partie « Aperçus sur l'armée romaine »*).⁽²¹⁾

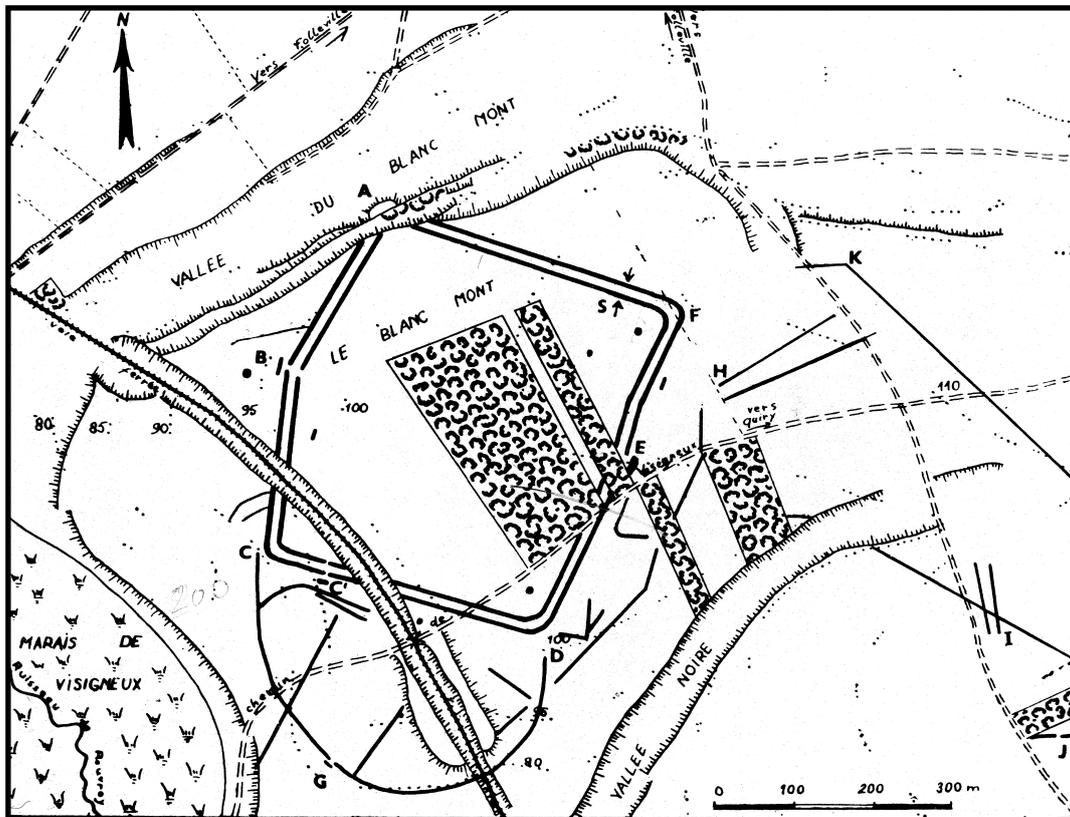
Quelle place pour les légions ?

Une autre comparaison entre ces camps semble aussi de nature à ouvrir un autre champ de réflexion : la capacité des cantonnements césariens en matière d'accueil de légionnaires. Si l'on considère que le camp de Labienus de 6,9 ha à *Alésia*, dont l'*intervallum* a pu avoir été légèrement diminué (50 m ?), a bien abrité 6 cohortes, soit 6 x 420 h en fonction des 10 cohortes d'une légion césarienne de 4 200 h environ et d'un effectif auxiliaire se situant à un plancher de 10% de l'effectif légionnaire, la projection de ces données aboutit à une surface d'environ 11 ha pour une légion occupant un camp théorique de 331 m X 331 m : c'est d'ailleurs la superficie que fournit J.Matherat pour un camp d'une seule légion.⁽²²⁾ A ce stade de développement de l'enceinte, les intervalles périphériques de protection des armes de jet deviennent constants en profondeur (60 m) et décroissent uniquement en proportion au fur et à mesure que le nombre de légions augmente. En outre, les allées principales de circulation ayant atteint le gabarit suffisant pour le passage de cette unité de base, ces espaces ne peuvent avoir évolué ensuite que très progressivement pour des camps de capacité plus grande, qu'il s'agisse d'un camp d'étape ou d'un camp opérationnel de bataille. Chaque légion ajoutée correspond par conséquent à une surface nouvelle constante reposant à la fois sur l'aire d'occupation au sol des troupes et des annexes ainsi qu'à la marge pour les nouvelles zones de circulation associées.

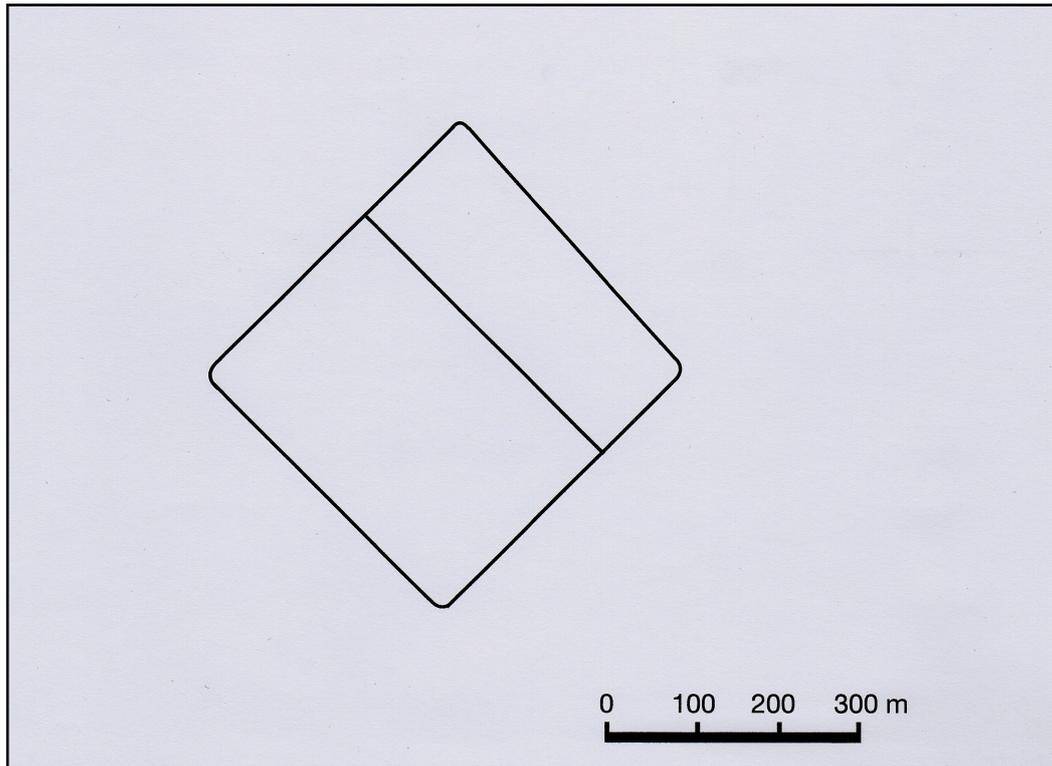
La mise en relation de l'ensemble de ces paramètres pour les sites précédents permet ainsi de constater dans les cas étudiés une progression d'environ 4 ha à chaque adjonction de légion, dont 1 ha d'espace vide. Le tableau ci-dessous reprend ces éléments en déclinant une suite logique d'estimation de surfaces avec le constat de deux écarts du même ordre (3 ha en plus) concernant précisément deux sites de bataille : Gergovie et Mauchamps. Un ratio, purement indicatif, légionnaire/superficie a été par ailleurs ajouté : il indique un rapport théorique compris le plus souvent entre 10 et 13 m² par légionnaire.



Vue aérienne du camp romain de Folleville (80) (Roger Agache)



Restitution du camp romain de Folleville (15 ha) (Roger Agache)



Tracé du camp républicain tardif d'Hermeskeil (All) - (18,2 ha) peut-être lié aux évènements de la guerre des Gaules de -53 ou -51 en pays trévire

Ce différentiel de superficie de 3 ha, qui correspond d'ailleurs à la place d'une légion sans les intervalles extérieurs liés, pourrait être dû à des nécessités de rétention de prisonniers et de stockage additif imposées en prévision d'un stationnement prolongé durant l'affrontement.

A Alésia par exemple, César « ordonne que chacun se procure du fourrage et du blé pour 30 jours » (B.G.VII.74), tandis qu'à Mauchamps, il prend des mesures pour « assurer la sécurité des convois (de ravitaillement) que lui enverraient les Rèmes et les autres cités. » (B.G.II.5). Lors des combats, ces dispositions sembleraient donc militer pour des surfaces de cantonnement un peu plus grandes que pour les camps d'étape.

Le camp d'étape de Faux-Vésigneul, s'il est avéré qu'il s'agit d'un camp de 8 légions rattaché aux épisodes de -57, s'intègre quant à lui parfaitement dans cette « Table des volumes théoriques », dont le contenu reste cependant à prendre avec précaution en raison de l'insuffisance de la base de données.

En considérant le cas spécifique d'Alésia, beaucoup de propositions ont été formulées sur cet aspect dimensionnel assez particulier, car tout n'a pas été retrouvé autour du mont Auxois et l'interprétation de certaines structures est parfois difficile : J.Mathérat suggère pourtant une surface d'environ 82 ha pour la totalité du théâtre d'opération.(23)

Sur la base des indications réunies ici, et avec la prudence qu'imposent les difficultés d'appréciation d'effectifs romains qui peuvent varier selon les circonstances, notamment des troupes auxiliaires, l'espace d'occupation des différentes unités de César, cavalerie et infanterie auxiliaire incluses (24), pourrait pour cet épisode d'*Alésia* se situer dans une fourchette de 50 à 60 ha en fonction aussi d'un nombre de légions qui, selon les auteurs, atteint 10, 11 ou 12 unités.(25)

Compte tenu de la grande dispersion des contingents romains d'*Alésia* et de la densité faible du camp de Labienus, ce serait de préférence une hypothèse haute qu'il faudrait à priori privilégier, soit autour de 60 ha.

Un autre camp, cette fois situé dans le *Belgium*, à également été ajouté au comparatif, celui de Folleville (80), (15 ha), de forme irrégulière (430 m X 325 X 425 X 325 m), aux confins des territoires bellovaques et ambiens, et dont la datation est rapportable à l'époque césarienne ou augustéenne. De petits tertres, vestiges de tours, apparaissent sur les clichés aériens dans les angles arrondis du camp, matérialisés par une ligne double de fossés en V, profonds d'1 m 80, suivant un système repris durant la campagne de César contre les Bellovaques en -51 (*B.G.VIII.9*), ainsi qu'à *Alésia* (*B.G.VII.72*).⁽²⁶⁾

Un autre camp, situé à 30 km au sud de Trèves, près de l'*oppidum* de 18 ha, « Hunnenring » semble pouvoir également être rattaché à la conquête césarienne. ⁽²⁷⁾ Connu dès le XIX^e siècle et fouillé à partir de 2005, ce camp romain, de forme légèrement trapézoïdale, a fait l'objet d'une datation au carbone 14 (-183 à -37 : 92,5% ; -200 à -46 : 95,4%), confrontée à des expertises de mobilier permettant de resserrer la période à LtD2b -55 à -30. Une division interne de la surface est à rapprocher du profil relevé sur la vue satellite du retranchement de Faux - Vésigneul.

Plus qu'un camp de marche, un établissement de type semi-permanent pourrait être admis en lien avec le rôle tenu en pays trévire par le lieutenant de César, Labienus, à la fin du conflit. Si la superficie de 18 ha devait correspondre au premier cas, trois légions seraient, selon notre table, susceptibles de l'occuper alors que pour un camp d'hiver, les 18 ha pourraient n'accueillir qu'une seule légion (*voir la partie « Les sièges »*).

Enfin, on signalera aussi au chapitre des découvertes plus récentes, celle du camp césarien d'Ebbsfleet, dans le Kent, probable site de débarquement de César en Bretagne en -54 et dont la poursuite des fouilles pourrait s'avérer prometteuse. (*voir la partie « Portus Hitius : port fantôme... »*).

En conclusion, qu'il s'agisse du siège d'*Alésia* ou de la mise à l'abri quotidienne d'une armée en marche, la capacité des Romains à construire dans des délais courts et des conditions parfois difficiles des fortifications puissantes et efficaces, relève manifestement d'une maîtrise exceptionnelle. Entre autres points de force, cette faculté à exploiter cette ressource aura toujours permis aux légions de César de disposer d'un avantage précieux sur l'adversaire gaulois.

TABLE D'ESTIMATION DES CAPACITES D'HEBERGEMENT DES CAMPS CESARIENS EN GAULE

LEGIONS	EMPRISE (+ 3,10 ha)	ESPACES (+ 1,05 ha)	SURFACE (+ 4,15 ha)	SITES	EFFECTIF ARME	RATIOS
6 cohortes	(2,40 ha)	(4,50 ha)	6,9 ha	Alésia Camp C (Labienus)	2500+200 aux	1h/26m2
1	4 ha	7 ha	11 ha		4200+400 aux	1h/24m2
2	7,10 ha	8,05 ha	15,15 ha	Camp de Folleville* 15 ha	8400+800 aux	1h/16m2
3	10,20 ha	9,10 ha	19,30 ha		12600+1200 aux	1h/14m2
4	13,30 ha	10,15 ha	23,45 ha		16800+1600 aux	1h/13m2
5	16,40 ha	11,20 ha	27,60 ha		21000+2000 aux	1h/12m2
6	19,50 ha (+3 ha)**	12,25 ha	31,75 ha (34,75 ha)	Gergovie 35 ha	25200+2400 aux	1h/12m2 1h/13m2
7	22,60 ha	13,30 ha	35,90 ha		29400+2800 aux	1h/11m2
8	25,70 ha (+3 ha)**	14,35 ha	40,05 ha (43,05 ha)	Faux - Vésigneul 40 ha Mauchamps 43 ha	33600+3200 aux	1h/11m2 1h/12m2
9	28,80 ha	15,40 ha	44,20 ha		37800+3600 aux	1h/11m2
10	31,90 ha	16,45 ha	48,35 ha		42000+4000 aux	1h/11m2
11	35,00 ha	17,50 ha	52,50 ha		46200+4400 aux	1h/10m2
12	38,10 ha	18,55 ha	56,65 ha		50400+4800 aux	1h/10m2

* Si ce camp date bien de la guerre des Gaules et non du principat.** Espace supplémentaire en phase de combat prolongé.

NOTES

- (1) Chargés de matérialiser les espaces du camp à l'aide d'un instrument de mesure dénommé *groma*.
- (2) Prétoire - *Praetorium* : le lieu où se trouve le chef (*praetor*) - (voir la partie « L'énigme du Sabis »)
- (3) Assemblages de tiges et de branchages.
- (4) Polybe (v-208 - v-126) - Général et historien grec, qui, avec son ami Scipion, participe au siège de Carthage en -149/-146 et à celui de Numance en -133.
- (5) Polybe - Histoire Générale, VI,27 à 41 ; à condition que la mesure en pieds soit bien romaine et non grecque.
- (6) On consultera aussi utilement le traité « *De munitionibus castrorum* » (Sur la fortification des camps armés) - Pseudo-Hygin - Traduction Maurice Lenoir - Les Belles lettres - 1979.
- (7) Soit environ 30 m pour un espace de 120 m², le pied romain correspondant à 29,64 cm.
- (8) Numance - Garray (Castille et león) - Ville celtibère détruite en -133 à l'issue du siège de 15 mois mené par le général romain Scipion Emilien (-185 -129). Au tout début du XX^e siècle des fouilles ont permis d'identifier la ville ainsi que 5 camps, dont 3 au moins pourraient être des camps d'hiver (Renieblas I.III.V). La superficie du camp III, le mieux conservé, est de 45,3 ha : elle correspond à un polygone de 970 m X 730 m aux caractéristiques proches de celles décrites par Polybe et dont la datation se situe entre -157 et -146.
- (9) Caceres el viejo - exploré en 1910, puis entre 1927 et 1930 : rectangle de 680 m X 680 m, soit 27 ha, datable du 1er tiers du -1er siècle. Probablement le seul site républicain durable attesté en Espagne selon François Cadiou - Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (-218 / -45) - 2008 - p.395.
- (10) Napoléon III, passionné par l'histoire, a été à l'origine d'un vaste mouvement de recherches, au travers notamment de la « commission de la topographie des Gaules » qu'il crée en 1858 et dont l' « Histoire de Jules César », qu'il publie en 1866, illustre parfaitement l'implication.
- (11) Alésia - L'Archéologie face à l'imaginaire - Michel Reddé - Errance - 2012 - pp.149 à 185.
- (12) Ces formes irrégulières vont pratiquement disparaître à compter de l'époque de l'empereur Claude (règne de -41 à - 54).
- (13) Michel Reddé - op.cit. p.160.
- (14) Michel Reddé - op.cit. p.174.
- (15) Contrevallation : ligne fortifiée tournée vers le lieu de siège ; circonvolution : orientée vers l'extérieur.
- (16) Les fouilles de Napoléon III établissent à 3 m 30 la profondeur du fossé soit 10 pieds romains.
- (17) Michel Reddé - op.cit. p.155.
- (18) Michel Reddé - op.cit. pp.173.176.183.
- (19) *Tribuli* : encore appelés « épines du Christ ».
- (20) Michel Reddé - op.cit. p.154.
- (21) Camille Jullian - Histoire de la Gaule - Hachette - 1920 - 2^e édition - p.249.
L'historien évoque, sur la base de 10 à 12 miles par jour, deux localisations possibles suivant la voie prise depuis Besançon : « vers Joinville » (51) pour l'une ou « vers Sompuis » (51), pour l'autre, soit pour cette dernière hypothèse, à seulement 10 km au sud du camp de Faux-Vésigneul. Pour l'emplacement de cette entrevue, nous proposons une zone un peu plus méridionale, vers Aulnay (10) à la frontière des Catalaunes, peuple dépendant des Rèmes.
- (22) Georges Matherat - La technique des retranchements de César à Nointel - Gallia 1943 - T.1 p.81 à127.
- (23) Georges Mathérat - Une campagne césarienne Alésia - Picard - 1967 - p.224.
- (24) César, avec la rébellion générale de -52, a perdu nombre d'entre-eux, et a dû, avant *Alésia*, recruter infanterie et cavalerie chez les Germains (*B.G. VII.13*) pour tenter de compenser les pertes ; il n'en conserve pas moins, sauf étiolement intermédiaire, les auxiliaires mentionnés auparavant : cavaliers numides et autres frondeurs baléares, accompagnés peut être de contingents de cités gauloises restées fidèles à Rome. On pensera notamment aux Rèmes et à d'autres peuples du Nord-Est, mais le proconsul reste muet sur cet aspect.
- (25) Au moins 11 légions et un peu plus de 50 000 h, peut-être 12 (Voir la partie « La légion ») - Napoléon 1er : 80 000 h, Napoléon III : 75 000 h, Camille Jullian : 40 à 50 000, Yann Le Bohec : 50 000, Christian Goudineau : 48 000 h et Michel Reddé : 40 à 45 000 h.(26) Roger Agache - Détection aérienne de vestiges protohistoriques - gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme - Bulletin de la SPN - N°71 - 1970. On ne louera jamais assez l'activité inlassable de cet archéologue que nous avons connu dans les années 60 avec d'autres personnalités marquantes de l'archéologie régionale des Hauts de France, tels Ernest Will et Pierre Leman, véritables pionniers en la matière.
- (27) Un camp militaire républicain tardif à Hermeskeil (district de Trèves Sarrebourg) Rapport préliminaire sur les enquêtes menées en 2010.2011Feuille de correspondance archéologique42 pp.205 à 224 20